



Asnières-sur-Vègre

petite cité de caractère

.....N° 67 – Avril 2018 – Lettre aux Asniérois.....

Le Village préféré des Français

Le Village préféré des Français est une émission de télévision française produite par Morgane productions, présentée par Stéphane Bern, diffusée sur France 2 dans le courant du mois de juin. Sachez que « Le village préféré des Français » suscite un véritable engouement depuis sa première diffusion en juin 2012, réunissant jusqu'à 5 millions de téléspectateurs !

Principe

Les villages sélectionnés sont soumis au vote du public et présentés sur le site internet de l'émission. Chaque village représente une région de la France.

De 2012 à 2015, il y avait 22 villages pour 22 régions avec un reportage de 4 minutes pour chaque village. Mais à partir de 2016 suite à la réforme territoriale de 2014, il y a 13 villages pour 13 régions avec un reportage de 7 minutes pour chaque village.

Cette année, l'émission sera diffusée mi-juin, avec **14 nouveaux villages en compétition**, puisque pour la première fois, les DOM TOM seront représentés avec un village réunionnais.

Une nouveauté de taille est attendue cette saison. Les personnes ne désigneront plus leur village préféré via internet mais seulement lors de la diffusion de l'émission via SMS ou par téléphone. Stéphane Bern dévoilera alors le village gagnant à la fin de l'émission.

Les villages représentant les Pays de la Loire ont été les suivants :

Edition 2012 : Montsoreau - Maine et Loire

Edition 2013 : Sainte Suzanne - Mayenne

Edition 2014 : Vouvant - Vendée

Edition 2015 : Trentemoult - Loire Atlantique

Edition 2016 : Behuard - Maine et Loire

Edition 2017 : Piriac-sur-mer - Loire Atlantique

Et nous constatons donc qu'aucun village sarthois n'a figuré dans cette compétition.

Le village d'ASNIERES SUR VEGRE a été choisi pour participer à la 7^{ème} édition de l'émission « Le village préféré des Français ». Il s'agira donc de la première désignation d'un village sarthois dans cette compétition.

Publication :

Mairie d'Asnières-sur-Vègre

2, rue du Lavoir

72430 ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre BOURRELY (Maire)

Commission du Bulletin :

Raymonde MONCEAUX, Pierre

STERNBERGER, Alain DEROUINEAU

Béatrice BOURGAIN, Frédéric DUMONT,

Christelle DAVID

Site communal :

<http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

ASNIERES SUR VEGRE, Petite Cité de Caractère, représentera la région **PAYS DE LA LOIRE**. Une équipe de tournage va venir filmer notre village afin de réaliser un reportage d'environ 8 minutes et peut être devenir, « Le village préféré des Français 2018 » !

Nous nous réjouissons de cet évènement qui va donner un formidable coup de projecteur sur notre village et doper la fréquentation touristique.

Le réalisateur de l'émission sera présent à Asnières le mardi 24 avril pour faire le repérage, et le tournage **se déroulera les samedi 5 et dimanche 6 mai prochain**.

Signalons, car c'est exceptionnel que la production nous annonce que Mr Stéphane Bern assistera en personne au tournage à Asnières.

Une équipe de 8 à 10 personnes sera présente pour le tournage qui comprendra aussi des moyens aériens, un drone à 30 mètres de hauteur.

Le principe de ce reportage est le suivant : une personnalité emblématique du village sert de « fil rouge » c'est-à-dire de guide pour visiter les lieux incontournables du village, rencontrer les habitants, les artisans...en un mot **faire découvrir et aimer ASNIERES SUR VEGRE !**

La diffusion de cette émission sur une chaîne nationale apporte une visibilité pour les villages en compétition, et plus encore pour les villages les mieux classés. Les villages gagnants des années passées ont vu leur affluence touristique augmenter dans des proportions importantes.

Pour ce qui concerne Asnières sur Vègre, nous avons pu faire ce constat après le bon résultat obtenu par le Jardin Mosaïque (6^{ème}) dans la compétition voisine du « Jardin préféré des français ».

Pour le tournage, les 5 et 6 mai, nous aurons besoin de tous, en fonction des décisions prises par le réalisateur. L'association du Patrimoine d'Asnières d'abord, mais aussi tous les responsables d'associations, ainsi que tous les asniérois qui pourront être figurants. Nous espérons aussi que nos artisans d'art pourront participer au tournage. Certains asniérois pourraient être également mobilisés pendant la journée du 24 avril.

Nous devons tenter d'influencer la réalisation pour insister sur la vivacité de la vie asniéroise, au travers de ses nombreuses associations.

ACTIONS

La participation à cette compétition implique que nous nous préparions, tant sur le plan de la présentation du village que sur le plan de la communication. Nous n'aurons qu'un temps réduit pour réaliser ces actions.

Sur le plan de la présentation du village, nous avons procédé à un inventaire complet des tâches à accomplir et des travaux à faire. Un document spécifique a été édité. Certaines tâches seront à faire avant le tournage, d'autres pourront être faites dans les mois suivants.

Pour les tâches à faire avant le tournage, les membres de la commission fleurissement prendront en charge directement certains travaux, d'autres seront faits par notre employé municipal, certains seront sous-traités (grâce aux aides que nous pensons obtenir), et nous pourrions organiser avec ceux qui seraient disponibles une ou deux demi-journées pour peaufiner la présentation du village. Mais chacun de nous pourrions nettoyer nos jardins et devant notre porte.

Nous devons aussi profiter de ce reportage pour faire la promotion de toutes nos associations et de leurs activités. Sur le plan des autres dossiers en cours, nous espérons profiter de la venue de nombreuses personnalités pour promouvoir nos autres dossiers en cours qui figurent dans l'inventaire soumis à Mr Stéphane Bern dans le cadre de sa mission présidentielle, dossiers qui figurent dans les 9 dossiers sélectionnés pour la Sarthe : les peintures de l'église Saint-Hilaire et l'aqueduc de Dobert.

Enfin, je vous informe que nous lançons une journée de bénévolat ouverte à tous. Les personnes qui en ont la possibilité pourront se joindre au groupe le samedi 28 avril. Le rendez-vous est fixé à 9 h 00 au café associatif « le Relais Saint Hilaire ». Nous organiserons aussi une journée tonte les 3 ou 4 mai.

Je souhaite à notre commune une belle réussite de cette opération.

Le Maire
Jean-Pierre BOURRELY

MAIRIE : 2 rue du Lavoir, 72430 Asnières-sur-Vègre. Tel. : 02.43.95.30.07 / Fax : 02.43.92.41.38

Mail : mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr - Site : www.asnieres-sur-vegre.fr

Ouverture du secrétariat : le mardi de 9h -12h, jeudi de 14h - 16h30 et vendredi de 14h - 16h30

Permanences des élus

Mardi 16h - 19h (P.STERNBERGER) Jeudi 14h - 17 h (R.MONCEAUX) Vendredi 14h - 17h30 (J-P.BOURRELY)